MISSION DU PRÉSIDENT À PARIS ET
MISSION D'UNE DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC
AUPRÈS DU PARLEMENT ITALIEN

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité du Comité parlementaire de commémoration du 50e anniversaire des relations Québec-Italie
- Rome (Italie)
- 14 au 17 décembre 2015

PARTICIPANTS

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. François Ouimet, vice-président de l'ANQ et président du comité
- Mme Filomena Rotiroti, députée de Jeanne-Mance-Viger et membre du comité
- Mme Agnès Maltais, députée de Taschereau et membre du comité
- Mme Nathalie Roy, députée de Montarville et membre du comité
- Mme Lise Moreau, directrice de cabinet du président
- Mme Mylène Poulin, conseillère en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

- Cette mission auprès du Parlement italien s'inscrit dans le cadre des activités entourant le 50e anniversaire des relations institutionnelles Québec – Italie.
- Un comité parlementaire de commémoration du 50e anniversaire des relations Québec – Italie a été mis en place afin d'organiser un événement qui s'est déroulé à l'ANQ, le 28 octobre 2015, et qui a rassemblé des membres du corps diplomatique et consulaire, des membres de la communauté italienne du Québec ainsi qu'une délégation de parlementaires italiens.
- Les relations parlementaires de l'ANQ avec le Parlement de la République d'Italie sont réalisées sur une base ad hoc depuis 1989. L'ANQ a effectué six missions auprès du Parlement italien et accueilli des parlementaires de ce pays à 15 reprises.

CONTEXTE (SUITE)

- Des initiatives de création d'un groupe parlementaire Québec-Italie ont été lancées dès 2003. La dernière mission de l'ANQ auprès du Parlement italien a eu lieu en 2009, à l'occasion d'une mission des leaders qui a notamment permis de souligner l'intérêt de l'ANQ de poursuivre les relations entre les deux institutions.

THÈMES

- L'actualité politique et parlementaire en Italie et au Québec
- Immigration et accueil de réfugiés
- Lutte à la radicalisation religieuse et au terrorisme
- Participation politique des femmes
- Système de santé publique.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Renforcer les liens avec la Chambre des députés du Parlement italien.
- Permettre aux députés québécois de se familiariser avec le système politique et parlementaire italien et d'identifier des pistes de collaboration éventuelles.
- S'enquérir de l'expérience italienne en matière de santé publique, d'immigration et d'accueil des réfugiés, de lutte à la radicalisation religieuse et au terrorisme, de participation politique des femmes, et présenter la situation et les stratégies québécoises en ces domaines.
- Rencontrer les principaux intervenants du Parlement italien et discuter de l'opportunité de poursuivre et de formaliser les relations avec l'ANQ.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- Une rencontre avec M. Mario Marazziti, député et président de la Commission des Affaires sociales, a permis aux députés d'échanger sur le niveau d'avancement des systèmes de santé universelle au Québec et en Italie, et des réformes ayant cours de part et d'autre, notamment en matière de soins à domicile et d'accessibilité et de prix des médicaments. Les députés québécois se sont également familiarisés avec les enjeux entourant l'intégration des immigrants et des réfugiés en Italie.
- Lors d'une rencontre avec M^{me} Valeria Valente, députée et présidente du Comité pour l'Égalité des chances, les parlementaires québécois ont obtenu un portrait de la participation politique des femmes en Italie et échangé sur les moyens pour favoriser l'élection d'un plus grand nombre d'entre elles. De plus, les députés québécois ont pu faire la promotion de la Loi sur l'équité salariale du Québec.
- À l'occasion d'une rencontre avec M. Bruno Mollea, député et vice-président de la Commission Culture, Science et Éducation, les députés ont discuté des réformes et des projets de loi en matière d'éducation, de financement des rénovations des édifices patrimoniaux et religieux et de l'édition du livre numérique.
- La présentation d'un expert en droit constitutionnel a permis aux députés québécois de se familiariser avec le système parlementaire italien et avec les réformes en cours.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS (SUITE)

- La séance de travail avec le député questeur de la Chambre des députés italienne, M. Stefano Dambruoso, a donné lieu à des échanges constructifs sur l'opportunité de poursuivre et de formaliser les relations entre la Chambre des députés italienne et l'ANQ. Le président de l'ANQ a présenté les modalités entourant la conclusion d'une entente entre les deux parlements et évoqué les différents secteurs de collaboration envisageables dans les domaines de compétence du Québec, tels que la santé, l'éducation et la culture, l'environnement et la lutte aux changements climatiques, la sécurité publique, etc. Il a en outre été suggéré de poursuivre les discussions pour la tenue d'une première activité de collaboration en 2016.
- Finalement, à l'occasion des audiences générales sur le parvis de St-Pierre de Rome, le président de l'ANQ a pu échanger brièvement avec le pape François et l'a invité à venir au Québec en 2017, année célébrant notamment le 225^{e} anniversaire de nos institutions parlementaires.
- En marge de cette mission, le président de l'ANQ a réalisé des rencontres à Paris, notamment au Secrétariat de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), afin de préparer la réunion de son organe exécutif. Il s'est également entretenu avec M. Adama Ouane, Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

COÛT

- Per diem et autres frais	24 855.00 $
- Transport	5 693,86 $
Total	**30 548,86 $**